

Coordinateur(ice) / Responsable enfance du Service ALSH et chargé de coopération thématique « enfance » CAF



Offre n° O033251212001222

Publiée le 20/01/2026

Synthèse de l'offre

Employeur : GRAND CUBZAGUAIS Communauté de communes

Site web de l'employeur : <http://www.grand-cubzaguais.fr>

Lieu de travail : 365 AVENUE BOUCICAUT, Saint-André-de-Cubzac (Gironde (33))

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Type d'emploi : Emploi permanent - création d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel

Détails de l'offre

Famille de métiers : Education, animation et jeunesse > Accompagnement éducatif

Grade(s) recherché(s) : Animateur principal de 1ère classe

Animateur principal de 2ème classe

Animateur

Rédacteur principal de 1ère classe

Rédacteur principal de 2ème classe

Rédacteur

Attaché

Attaché principal

Métier(s) : [Responsable de structure d'accueil de loisirs](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet

Descriptif de l'emploi :

La création de ce poste fait suite à un audit par un cabinet extérieur du service Accueils de Loisirs Sans Hébergement du Grand Cubzaguais, qui a mis en exergue un certain nombre de manques.

Ce poste doit traduire les ambitions politiques, en particulier en matière d'enfance. Pour cela il doit s'appuyer sur le schéma intercommunal d'aménagement et de développement durable « Ici demain Grand Cubzaguais 2030 » doit voici une synthèse :

Défis et Ambitions

Le Grand Cubzaguais s'est fixé quatre grands défis :

1. Accueillir : Construire un projet d'accueil exigeant, en définissant qui, où et comment accueillir, dans une optique d'équilibre territorial.
2. Préserver : Valoriser et transmettre les patrimoines (bâti, paysager, historique, symbolique) tout en accompagnant les évolutions.
3. Anticiper : Adapter les services publics et les modes de vie face au changement climatique, en renforçant les liens entre société et environnement.
4. Co-construire : Impliquer habitants et forces vives dans la construction d'un récit commun et d'un projet partagé.

L'agent est placé sous l'autorité du Directeur Général des Services

Relations fonctionnelles :

- La Directrice Général Adjointe
- La continuité de direction
- L'ensemble des services supports
- Les services à la population

Relation étroite avec le responsable du Service Intercommunal d'Actions Sociales chargé de coopération CTG avec la CAF en charge des politiques contractuelles.

Missions / conditions d'exercice :

1- Missions principales

Sous l'autorité du Directeur Général des Services, le Coordinateur / Responsable du Service ALSH, pilote, coordonne et développe l'ensemble des accueils de loisirs sans hébergement du territoire communautaire. Il doit vérifier l'adéquation entre l'offre de services et l'attente des usagers, en prenant en considération notamment les dynamiques démographiques. Dans ce cadre, il doit être dans une posture pro-active permanente en faisant des propositions innovantes d'adaptation du service, des moyens humains et financiers.

Il sera le cadre de référence pour les directeurs de structures, et devra mettre en place des procédures, un fonctionnement et un engagement commun aux différents ALSH

Dans ce cadre, le responsable du service ALSH a pour mission de construire et d'animer un projet de service Enfance-Jeunesse cohérent avec ces orientations, en fédérant les équipes et en structurant une offre éducative ambitieuse et harmonisée sur l'ensemble du Grand Cubzaguais.

Il est également chargé de coopération « enfance », cela consiste :

- Travailler en collaboration avec le chargé de coopération CTG de la collectivité et les chargés de coopération thématiques (petite enfance, parentalité, jeunesse, accès aux droits-inclusion numérique) sur les différents sujets en lien avec le projet de territoire, ainsi que le renouvellement de la CTG 2e génération et sa poursuite.
- Veiller à l'accessibilité des services à l'ensemble de la population, y compris l'inclusion numérique, développement et animation de la contractualisation, des partenariats et des réseaux professionnels (mobilisation des acteurs locaux et identification de leurs besoins), organisation et animation des comités de pilotages, groupes techniques, commissions thématiques et territoriales,
- Favoriser les échanges d'expériences et communication partenariale. Organisation et animation de la relation avec la population (développer et animer des dispositifs de concertation et de participation avec le public, pérenniser et valoriser la participation des habitants à la mise en œuvre des politiques de développement)
- Contribution à l'évaluation des politiques et des actions mises en œuvre
- Transmission d'un bilan annuel de son activité à la Caf au plus tard le 31 janvier n + 1 et réalisation des bilans intermédiaires et prévisionnels
- Impulser et mettre en œuvre les politiques « enfance, parentalité »
- Rechercher l'adéquation de l'offre de services selon les besoins des familles
- Animer la mise en réseau des acteurs
- Organiser et animer la relation avec la population
- Créer du lien et des passerelles avec les structures petite enfance et jeunesse, espace numérique, culture, EVS ... pour mettre en place des actions
- Coordonner et animer les actions du PEDT Grand Cubzaguais, en lien avec les communes concernées et les services référents de la SDJES
- En lien avec la CAF (Conseiller territorial, conseillers thématiques) et le chargé de coopération CTG du Grand Cubzaguais CC, assurer le lien et soutenir en cas de besoin les communes ayant un accueil périscolaire déclaré et financé par la CAF.
- Développer des actions en lien avec les dispositifs de la MSA (Grandir en Milieu Rural) et avec d'autres partenaires locaux

Activités principales

1. Pilotage stratégique et développement du service

Élaborer un projet de service ALSH décliné à partir du projet de territoire "Ici Demain, Grand Cubzaguais 2030", intégrant les valeurs d'éducation, d'écocitoyenneté, de solidarité et d'inclusion.

Définir et formaliser, avec les équipes, un projet éducatif et pédagogique communautaire, garant de la cohérence et de la qualité des accueils.

Mettre en œuvre une démarche d'évaluation et d'amélioration continue du service sur le plan qualitatif et quantitatif.

Contribuer à la stratégie globale Enfance-Jeunesse de la collectivité et participer activement à la concertation avec les communes et partenaires institutionnels (CAF, Éducation nationale, MSA, SDJES, EVS, associations locales...).

2. Management et montée en compétence des équipes

Encadrer et animer les directeurs des ALSH communautaires.

Accompagner la montée en compétence et la professionnalisation des directeurs, en développant leur autonomie, leur responsabilité et leur capacité à piloter des projets locaux et en exigeant qu'ils répondent à toutes les facettes de leur métier, en particulier sur les fonctions supports.

Favoriser la dynamique de réseau entre les structures, encourager les échanges de pratiques et la mutualisation des ressources.

Intégrer le service dans le territoire et en transversalité avec les autres services communautaires.

Organiser des temps de formation interne, de coordination et de valorisation des équipes éducatives.

3. Gestion administrative, financière et partenariale

Élaborer, suivre et évaluer le budget du service ALSH (fonctionnement et investissement). Le travail n'est pas de faire à la place des directeurs mais de les accompagner à faire.

En lien avec le service RH, suivre le recrutement et la gestion des équipes d'animation, d'accueil du matin/soir, techniques (cuisine et ménage des locaux). Veiller au respect des taux d'encadrement et à la formation des agents.

S'assurer de la mise en œuvre des procédures des services supports
Elaborer et Suivre les dossiers de subventions (CAF, État, MSA) et rendre compte des actions menées.
Assurer la conformité réglementaire (SDJES, PMI, sécurité, hygiène, taux d'encadrement).
Construire avec les équipes des outils de pilotage : tableaux de bord, indicateurs, bilans qualitatifs et quantitatifs, procédures internes.
Développer et entretenir les relations partenariales avec les communes, les institutions et les acteurs éducatifs du territoire.
4. Qualité de l'accueil et innovation éducative
Garantir la cohérence des projets pédagogiques et éducatifs locaux avec les orientations politiques communautaires et avec la Convention Territoriale Globale signée avec la CAF.
Promouvoir l'innovation dans les pratiques éducatives (développement durable, inclusion, participation des enfants et des familles, citoyenneté, numérique, etc.).
Veiller à la qualité de l'accueil des enfants et des familles, et à la prévention des risques à la fois pour les enfants accueillis et les personnels.
Participer à la communication et à la valorisation du service auprès des familles et du grand public.

Profils recherchés :

Savoirs :

Bonne connaissance du cadre réglementaire des Accueils Collectifs de Mineurs.
Maîtrise des politiques publiques Enfance-Jeunesse et du fonctionnement des collectivités territoriales.
Maîtrise de l'environnement des collectivités territoriales
Instances, processus et circuits de décision de la collectivité
Procédures et actes administratifs
Méthode de gestion de conflit
Connaissance des dispositifs de financement (CAF, État, MSA) et du travail en réseau partenarial.
Notions solides en ingénierie de projet, conduite du changement et évaluation de politiques publiques.

Savoir-faire :

Capacité à concevoir, piloter et évaluer un projet de service articulé avec un projet de territoire.
Management d'équipes pluridisciplinaires, accompagnement au changement et développement des compétences.
Maîtrise des outils de planification, de communication et de gestion budgétaire.
Conduite de réunions, animation de réseaux, élaboration de bilans et rapports.

Savoir-être :

Leadership bienveillant et sens du collectif.
Capacité à fédérer, convaincre et responsabiliser.
Esprit d'analyse, de synthèse et d'innovation.
Sens de l'écoute, de la pédagogie et de la diplomatie.
Forte motivation pour le service public et les valeurs éducatives.

Profil recherché

Diplôme de niveau Bac +3 à Bac +5 dans les domaines de l'animation, de l'éducation, du social ou de la gestion publique (DEJEPS, DESJEPS, Licence professionnelle ou Master).

Expérience significative dans la direction d'Accueils collectifs de mineurs et/ou la coordination d'un réseau d'accueils de loisirs.

Expérience en management de proximité et pilotage de projet.

Maîtrise des outils bureautiques et de gestion administrative.

Permis B indispensable (déplacements fréquents sur le territoire).

Contact et modalités de candidature

Contact : 0557439637

Informations complémentaires :

Merci d'adresser lettre de Motivation et CV à
Mme la Présidente uniquement via la candidature dématérialisée du présent site EMPLOI TERRITORIAL.
Si vous êtes fonctionnaire, merci de joindre votre dernier arrêté de situation (ou votre inscription sur liste d'aptitude pour les lauréats de concours) ainsi que votre dernière évaluation (entretien professionnel) à scanner après votre CV.
Toute candidature incomplète ne sera pas examinée.
Pour les non titulaires merci de joindre votre dernière évaluation le cas échéant.
L'agent sera recruté par référence à un indice Majoré sur la grille indiciaire du grade concerné selon le profil du candidat.
La rémunération brute sera établie par référence à la grille indiciaire des grades de recrutement entre le

premier et le dernier échelon.

Rémunération indiciaire+RIFSEEP (IFSE mensuel et CIA annuelle)+CNAS + Forfait Mobilité durable

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o033251212001222-coordonneur-ice-responsable-enfance-service-alsh-charge-cooperation-thematique-enfance-caf>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.